

R A P P O R T

de la

COMMISSION DES PRODUITS (VINGT-ET-UNIEME REUNION)

au

CONSEIL DE LA FAO (DIX-SEPTIEME SESSION)

	<u>Page</u>
I. <u>EXAMEN GENERAL DE LA SITUATION DES PRODUITS AGRICOLES</u>	2 - 8
1. <u>Principaux changements intervenus dans la situation</u>	2 - 3
2. <u>Etude des principaux produits agricoles</u>	3 - 5
3. <u>La pénurie de dollars</u>	5 - 6
4. <u>Autres obstacles au commerce international des produits agricoles</u>	6
5. <u>Conclusion principales</u>	6 - 8
II. <u>POLITIQUES ET ENTENTES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES PRODUITS</u>	8 - 11
1. <u>Consultations intergouvernementales concernant des produits isolés:</u> Blé - Sucre - Coton - Caoutchouc	8 - 9
2. <u>La méthode produit par produit</u>	9 - 10
3. <u>Mesures à prendre concernant le document CCP 53/16</u>	10 - 11
III. <u>RAPPORTS SUR CERTAINES QUESTIONS</u>	11 - 13
1. <u>Rapport de la réunion de Bangkok sur le riz</u>	11
2. <u>Travaux et conclusions sur les problèmes de l'utilisation du lait</u>	11 - 12
3. <u>Matières grasses</u>	12
4. <u>Résultats de l'étude sur le cacao</u>	12
5. <u>Fruits</u>	12 - 13
6. <u>Examen de la situation mondiale de la soie</u>	13
7. <u>Réunions régionales préparatoires</u>	13
IV. <u>ORDRE DU JOUR, DATE ET DUREE DE LA PROCHAINE REUNION</u>	14
<u>ANNEXE A: Conclusions du document CCP 53/8</u>	15
<u>ANNEXE B: Liste des gouvernements et des organisations ayant participé à la vingt-et-unième réunion de la Commission des produits.</u>	16

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRODUITS (VINGT-ET-UNIÈME RÉUNION)

au

CONSEIL DE LA FAO (DIX-SEPTIÈME SESSION)

1. La Commission des produits a tenu sa vingt-et-unième réunion à Rome, du 3 au 9 juin 1953. M. G.H. Janton (France) a été élu Président et M. S.C. Hudson (Canada) Vice-Président.

2. Hommage à la mémoire de M. S.L. Louves.

A l'ouverture de sa réunion, le Comité a rendu hommage à la mémoire de M. S.L. Louves, qui avait siégé à la Commission en qualité de représentant des Pays-Bas. Les membres de la Commission ont évoqué la précieuse contribution que M. Louves a apportée aux travaux de la FAO en général et à ceux de la Commission en particulier, ainsi que la cordialité des rapports personnels qu'ils entretenaient avec lui. Il a été décidé d'adresser un message de condoléances à la famille du disparu.

3. Documentation préparée par le Secrétariat

La Commission a tenu à souligner la très haute qualité de la documentation mise à sa disposition par le Secrétariat et à dire combien ses travaux s'en étaient trouvés facilités.

I. EXAMEN GÉNÉRAL DE LA SITUATION DES PRODUITS AGRICOLES

4. Pour l'examen général de la situation des produits agricoles, la Commission était saisie de deux rapports préparés par le Secrétariat: "Situation et perspectives mondiales des produits agricoles" (CCP 53/15) et un document (CCP 53/17) contenant des études à jour sur certains produits. Les observations ci-après se fondent sur la situation telle qu'elle se présentait à la date de la réunion de la Commission.

I.1. Principaux changements intervenus dans la situation

5. Au mois de juin 1953, les prix de nombreux produits étaient retombés à peu près au niveau qu'ils atteignaient vers le milieu de 1950; les pressions inflationnistes avaient diminué dans bien des pays; la concurrence s'était accentuée sur les marchés internationaux et le déséquilibre des échanges internationaux s'était quelque peu atténué. Le niveau général de l'activité économique était élevé, notamment en Amérique du Nord et bénéficiait de fortes dépenses privées et publiques, y compris les dépenses aux fins de la défense nationale.

6. De manière générale, on pouvait prévoir, au moins pour le reste de l'année 1953, que l'activité économique continuerait à être soutenue et à se développer, que le niveau de l'emploi serait élevé et que par conséquent la demande serait ferme. A plus longue échéance, toutefois, la Commission a noté certains éléments d'incertitude quant à l'évolution de l'offre, de la demande et des prix. L'incertitude règne notamment en ce qui concerne les niveaux futurs de l'activité économique, les recettes en devises étrangères des pays insuffisamment développés, les conséquences de la tendance au gonflement qu'ont manifestée les stocks de certains produits, enfin l'affaiblissement des prix agricoles.

7. Dans le secteur agricole, les conditions atmosphériques favorables de 1952/53 et l'augmentation de la productivité dans un certain nombre de régions ont contribué à élever le niveau de la production. Aussi les disponibilités alimentaires mondiales sont-elles plus assurées, et c'est là un trait réconfortant de la situation actuelle. Mais cet état de choses s'est accompagné d'une accumulation de stocks considérables de blé, de coton, d'huile de coton, de tabac et de produits laitiers aux Etats-Unis. Comme ces stocks étaient en grande partie détenus par le gouvernement, ils n'ont pas provoqué une baisse excessive des prix. En dehors de la zone dollar, on n'enregistre pas d'augmentation importante des stocks. D'une manière générale, les prochaines récoltes s'annoncent bonnes.

8. L'augmentation des disponibilités a suscité des inquiétudes quant à l'avenir des marchés. Pour certains produits, on applique ou on envisage des restrictions de production. Aussi la Commission estime-t-elle que, désormais, les politiques de production des régions bien approvisionnées devraient être établies compte tenu non seulement de la nécessité persistante d'accroître la production agricole mondiale dans son ensemble, mais aussi des perspectives des marchés.

I.2. Etude des principaux produits agricoles

9. La Commission est convenue de résumer comme suit la situation en ce qui concerne certains des principaux produits agricoles.

Denrées alimentaires

10. C'est surtout pour les céréales que les disponibilités se sont améliorées. La récolte de blé de 1952 a battu tous les records et celle de céréales secondaires a été partout plus élevée que l'année dernière, sauf en Europe. Bien que la production de riz soit supérieure de 7 pour cent à celle d'avant-guerre, il subsiste une grande pénurie et les prix restent relativement élevés sur les marchés internationaux.

11. La preuve la plus évidente de l'évolution de la situation est dans l'accumulation de stocks considérables de blé en Amérique du Nord. Les stocks de report des quatre grands pays exportateurs atteindront environ 34 millions de tonnes à la mi-1953, soit environ le double de l'année dernière; ce tonnage, sans précédents en temps de paix, dépasse de loin celui des exportations mondiales annuelles. Environ 80 pour cent de ces stocks se trouvent en Amérique du Nord. Mais les disponibilités en blé en dehors de la zone dollar restent inférieures aux quantités que les pays importateurs seraient disposés à acheter. Quant aux céréales secondaires, les stocks n'ont jusqu'à présent augmenté que modérément, aussi l'avenir des disponibilités dépend-il principalement des prochaines récoltes.

12. Les prix du blé n'ont pas diminué autant qu'on aurait pu s'y attendre étant donné l'augmentation des disponibilités. Toutefois, la perspective d'une nouvelle récolte qui sera au moins moyenne crée une certaine instabilité sur les marchés. Les prix stipulés par l'Accord international sur le blé qui vient d'être renouvelé et qui, sous réserve de ratification, entrera en vigueur le 1er août 1953, ont été portés à 2 dollars 05 (maximum) et 1 dollar 50 (minimum) le bushel contre 1,80 et 1,20 dollars respectivement pour la campagne actuelle. Les prix des céréales secondaires ont eu tendance à baisser au cours de la période considérée et les primes dont bénéficiaient les céréales secondaires payables en devises autres que le dollar ont presque disparu.

13. La fermeté persiste depuis le printemps 1952 sur le marchés des matières grasses végétales comestibles, surtout parce que la production et les exportations ont baissé en Indonésie et aux Philippines et que la consommation se maintient à un niveau élevé. Le gouvernement des Etats-Unis a épaulé le marché en acquérant 360.000 tonnes d'huile de coton dans le cadre du programme de soutien des prix. Les prix du saindoux aux Etats-Unis ont baissé en 1952 pour remonter au printemps de 1953, en raison surtout des changements de la production dans ce pays. Il se peut que la baisse des prix des matières grasses non comestibles - huile de lin et suif par exemple - n'ait pas encore atteint son terme, car les disponibilités de l'Argentine en graines de lin se sont accrues et le nombre des animaux abattus aux Etats-Unis va en augmentant. Si les récoltes sont normales, on ne s'attend pas, en 1953/54, à une augmentation importante des prix des matières grasses en général.

14. Depuis la récolte record enregistrée à Cuba en 1951/52 (plus de 7.200.000 tonnes), le marché du sucré a été influencé par l'existence de stocks importants dans ce pays. De l'été 1952 à mars 1953, les prix ont baissé, bien que Cuba ait bloqué 1.800.000 tonnes environ provenant de la récolte 1951/52 et ait décidé de limiter la production de 1952/53 à 5.400.000 tonnes. Les gros achats de sucre effectués à Cuba par le Royaume-Uni, afin de lever le rationnement de ce produit, ont freiné la chute des prix et amélioré les perspectives. Il reste toutefois à voir comment le marché évoluera, l'Asie orientale et d'autres régions ayant récemment manifesté une certaine tendance à développer leur production et leurs exportations de sucre.

15. Malgré le caractère soutenu de la demande en 1952/53, les prix des produits animaux, notamment ceux des porcs en Europe occidentale et ceux du bétail de boucherie en Amérique du Nord, ont considérablement diminué par suite de l'augmentation des disponibilités.

Matières premières d'origine agricole

16. Le marché des matières premières d'origine agricole a été dominé par les grandes vagues de hausse et de baisse qu'a provoquées la guerre de Corée. Pendant un certain temps, ces matières premières ont bénéficié de la forte activité industrielle (interrompue momentanément en 1952 par un bref fléchissement des industries de biens de consommation) et des vastes opérations de stockage effectuées en 1950/51, partie par les gouvernements et partie par les négociants.

17. En 1951 et 1952, la liquidation des stocks commerciaux a provoqué une chute marquée des prix; ceux des matières premières d'origine agricole sont retombés à leur niveau du premier semestre de 1950. Toutefois, la demande pour la consommation courante est demeurée assez ferme et s'est renforcée à mesure que les prix baissaient. Cet état de choses a contribué à stabiliser la situation, en particulier pour la laine, le jute - dont la production doit être restreinte au Pakistan en 1953/54 - et les fibres dures, dont la production a diminué par suite de la chute des prix. La situation du coton est moins stable toutefois. Après que les prix à l'exportation aient été ramenés au niveau des prix de concurrence du marché mondial, les stocks accumulés en Egypte ont été écoulés. Le Brésil ayant maintenu ses prix à un niveau élevé, les exportations sont restées faibles et des stocks considérables se sont formés, qui pourraient se vendre si les prix devenaient plus concurrentiels. Pour soutenir les prix du coton, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a constitué des stocks importants, tandis que les exportations diminuaient en 1952/53.

Les Etats-Unis envisagent de limiter les superficies en 1954, ce qu'a déjà fait l'Egypte en 1953.

18. La production de caoutchouc naturel a été freinée par la baisse des prix; ces derniers s'établissent aux alentours d'un niveau légèrement supérieur à celui des prix du caoutchouc synthétique produit aux Etats-Unis. On prévoit que durant toute l'année 1953, la production de caoutchouc naturel dépassera la consommation. A cet égard, il sera important de voir si le gouvernement et le commerce aux Etats-Unis continueront de constituer des stocks, résorbant ainsi l'excédent de production prévu. La situation sera également influencée par le niveau des prix du caoutchouc synthétique.

I.3. La pénurie de dollars

19. La Commission a étudié avec un grand intérêt le document CCP 53/13, intitulé "Le commerce des produits agricoles et la pénurie de dollars", qui décrit et, autant que possible, indique quantitativement les modifications qui sont intervenues après la guerre dans le schéma des échanges de produits agricoles entre la zone dollar et le reste du monde.

20. Cette étude expose les principales modifications qui se sont produites en ce qui concerne tant les exportations que les importations de la zone dollar. Elle montre la part prépondérante qu'a prise le blé dans les exportations totales de produits agricoles de la zone dollar et souligne l'évolution frappante survenue depuis l'avant-guerre. En 1948-51 par exemple, la zone dollar a fourni environ 70 pour cent des exportations mondiales de blé, contre 35 pour cent en 1934-38. En ce qui concerne les céréales secondaires, les pourcentages correspondants sont de 55 et 11. En réalité, les exportations effectuées par l'Amérique du Nord au cours de années d'avant-guerre choisies comme période de référence étaient en baisse par suite des conditions climatiques, mais, même si l'on choisit une période de référence antérieure, l'accroissement du pourcentage des exportations en dollars dans le total des échanges mondiaux depuis la guerre demeure impressionnant. Les pays extérieurs à la zone dollar sont également tributaires de cette zone pour une proportion relativement forte de leurs achats de coton, de sucre, de matières grasses et de tabac. En bref, bien que cette dépendance ait quelque peu diminué par rapport à l'après-guerre immédiat pour certains produits, elle reste beaucoup plus forte qu'avant la guerre. Qui plus est, on ne peut guère compter sur une amélioration rapide par accroissement de la production en dehors de la zone dollar. Ce facteur, bien qu'il soit une donnée importante de la situation mondiale telle que l'a considérée la Commission, n'est pas décisif en soi; il faut y voir un des éléments de l'équilibre général des échanges et des paiements entre la zone dollar et le reste du monde.

21. La différence entre la nature des exportations et celle des importations constitue un trait important des échanges de produits agricoles de la zone dollar. En ce qui concerne les importations, elles peuvent se classer en deux groupes principaux:

- Produits de demi-luxe (thé, café, cacao);
- matières premières (laine, caoutchouc et jute) pour lesquelles il existe des produits de remplacement très voisins.

Quant aux exportations, il s'agit principalement de produits alimentaires de base, tels que blé, céréales secondaires, sucre et matières grasses.

22. L'étude formule une grande hypothèse, à savoir que le rapport des échanges pourrait évoluer en faveur des denrées alimentaires de base. Si tel était le cas, il faudrait une plus grosse quantité de produits manufacturés pour financer un volume donné d'importations alimentaires. De plus, les pays extérieurs à la zone dollar qui achètent à celle-ci des denrées alimentaires de base verraient leurs difficultés s'aggraver.

23. La Commission est convenue que le Secrétariat avait fait oeuvre utile en présentant une synthèse des facteurs qui caractérisent les échanges de produits agricoles avec la zone dollar, notamment en mettant en lumière les éléments sous-jacents. En même temps, elle a reconnu, comme le fait le document lui-même, qu'il serait dangereux de considérer isolément la part des échanges avec la zone dollar constituée par les produits agricoles et elle a souligné la nécessité de replacer cette étude dans un cadre plus général. La Commission a estimé qu'il était indispensable d'envisager la situation des échanges dans son ensemble, pour pouvoir en tirer des conclusions pratiques concernant la solution des difficultés du commerce en dollars.

I.4. Autres obstacles au commerce international des produits agricoles

24. La Commission a été heureuse de recevoir le rapport sur les activités et les conclusions du GATT (CCP 53/6), dont elle avait demandé la préparation lors d'une précédente session et qui a été établi par le Secrétariat de la FAO en étroite collaboration avec le Secrétariat du GATT. Elle a également remercié le Secrétaire exécutif adjoint du GATT qui, participant à la session en qualité d'observateur, a bien voulu fournir des renseignements supplémentaires; enfin, elle a exprimé l'espoir que l'étroite coopération établie avec le Secrétariat du GATT sur ces questions pourrait être maintenue.

I.5. Conclusions principales

25. Après avoir examiné les documents dont elle était saisie, la Commission a conclu que la situation se caractérisait comme suit:

- (a) Au cours des dernières années, la production agricole en général s'est nettement améliorée et a rendu possible un accroissement de la moyenne mondiale des disponibilités alimentaires par habitant, qui, du coup, dépassent actuellement celles d'avant-guerre, pour plusieurs produits. Il apparaît cependant que la production a augmenté plus rapidement dans les pays exportateurs hautement développés et dans les pays importateurs avancés; aussi l'écart entre les niveaux de consommation des régions différant par leur degré de développement économique a-t-il eu tendance à s'élargir.
- (b) En 1952/53, le commerce international des produits agricoles a fléchi par rapport à l'année précédente. Le recul est dû probablement à l'accroissement de la production des pays importateurs, au fait que le pouvoir d'achat est resté insuffisant dans la plupart de ces pays, et surtout à la pénurie de devises fortes. Il en est résulté l'apparition d'excédents dans les pays de la zone dollar. Si ces pays n'avaient pas pris diverses mesures (constitution de stocks gouvernementaux aux Etats-Unis et restrictions de production à Cuba), l'existence de ces excédents aurait eu des effets beaucoup plus considérables sur le plan international.

- (c) Certains des pays qui sont tributaires de la zone dollar pour une partie importante de leurs approvisionnements redoutent les conséquences que pourrait avoir un ralentissement éventuel de l'activité économique aux Etats-Unis. Ils craignent que, dans ce cas, leurs recettes en dollars ne se réduisent à tel point qu'ils ne pourraient plus acheter les produits indispensables pour maintenir leur économie et leur niveau de vie. Une telle crainte pourrait inciter ces pays à développer chez eux la production de certaines denrées, même si celles-ci peuvent être produites à meilleur compte dans la zone dollar, où, de plus, elles menacent, dirait-on, de s'accumuler à l'excès. En revanche, il a été admis qu'il existait peut-être un point au-delà duquel une nouvelle expansion de la production agricole dans les pays extérieurs à la zone dollar ne se traduirait pas par une économie nette en dollars, car cette expansion nuirait aux activités qui permettent de réaliser des recettes dans cette devise. La solution de ce problème n'est pas à rechercher dans le domaine économique pour lequel la FAO est l'institution internationale compétente mais nécessite l'étude de toute la question des échanges et des paiements internationaux. La Commission a estimé qu'il faudrait attirer sur cette situation l'attention des organisations internationales qualifiées.
- (d) Dans les pays sous-développés et sous-alimentés, le développement des ressources agricoles demeure une nécessité pressante. Toutefois, s'il faut conserver comme objectif général l'accroissement de la production agricole globale, les pays les mieux pourvus ne devraient procéder à de nouvelles augmentations de production qu'en sélectionnant les secteurs et en tenant compte des débouchés, des prix et des coûts.
- (e) L'évolution et les perspectives récentes de la conjoncture soulignent une fois de plus combien il est difficile de faire face à la situation en appliquant des politiques strictement nationales et nécessaire d'intensifier l'effort de coopération internationale.

26. Compte tenu des considérations ci-dessus, la Commission a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION No 1 : LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES ET LA PENURIE DE DOLLARS.

LA COMMISSION

AYANT PRIS CONNAISSANCE AVEC INTERET du document CCP 53/13, préparé par le Secrétariat;

ESTIMANT que l'étude des effets de la pénurie de dollars sur le commerce mondial des produits agricoles, et vice-versa, sera l'un des éléments principaux de l'examen que la Conférence consacrera aux aspects économiques de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, à sa septième session de novembre 1953;

PERCEVANT une difficulté dans le fait que l'examen de ces questions par la FAO, soit sur le plan intergouvernemental, soit à l'échelon du Secrétariat, doit nécessairement porter dans une grande mesure sur le secteur agricole du commerce mondial à l'exclusion des autres secteurs, alors qu'on ne peut recommander une action nationale ou internationale visant à résoudre les problèmes des échanges avec la zone dollar qu'après avoir étudié ces problèmes dans le cadre plus large de la situation des échanges et des paiements mondiaux;

CONVAINCUE qu'une étroite coopération entre la FAO et les autres organismes intergouvernementaux qui s'intéressent à divers aspects de ces questions plus générales peut contribuer puissamment à clarifier les problèmes de commerce international résultant des difficultés de la balance des paiements et à définir des principes satisfaisants en vue d'une action nationale et internationale;

RECOMMANDE de prendre contact avec le Directeur général du Fonds monétaire international, afin d'obtenir que le Secrétariat de cette Organisation facilite les travaux de la septième session de la Conférence de la FAO en préparant, en consultation avec le Secrétariat de la FAO, un exposé général de la situation et des problèmes du commerce et des paiements mondiaux, qui porte spécialement sur les difficultés des échanges de produits agricoles, notamment entre la zone dollar et le reste du monde, et de prendre des dispositions pour que cet exposé soit, si possible, communiqué aux Etats Membres de la FAO en même temps qu'un texte révisé du document CCP 53/13, six semaines au moins avant l'ouverture de la prochaine session de la Conférence de la FAO;

PROPOSE que le Directeur général consulte en outre telles autres organisations internationales qu'il jugera utile, afin de faciliter à la Conférence l'examen des problèmes que suscitent, pour le commerce des produits agricoles, les difficultés de la balance des paiements;

RECOMMANDE que le Directeur général fasse tenir à jour l'exposé de la question du commerce des produits agricoles et de la pénurie de dollars, présenté dans le document CCP 53/13, et qu'il le soumette au Conseil économique et social pour que ce dernier l'étudie au cours du prochain examen qu'il consacrera à la situation économique mondiale.

II. POLITIQUES ET ENTENTES INTERGOUVERNEMENTALES CONCERNANT LES PRODUITS

27. La Commission était saisie de deux documents: "Politiques et ententes intergouvernementales concernant les produits agricoles" (CCP 53/16) et "Considérations sur le projet d'accord international sur le sucre" (CCP 53/14).

II.1. Consultations intergouvernementales concernant des produits isolés

28. La Commission a pris note des consultations intergouvernementales qui ont eu lieu récemment à propos d'accords internationaux sur le blé, le sucre, le coton et le caoutchouc. L'étude à laquelle elle a procédé a confirmé la conclusion formulée dans le document CCP 53/16, à savoir que l'intérêt manifesté à l'endroit des accords internationaux sur les produits et les déclarations d'ordre général faites en leur faveur n'ont pas comporté de résultats pratiques correspondants. Il est vrai qu'au cours des dernières années, un certain nombre de produits ont fait l'objet de discussions internationales, mais si ces discussions ont parfois atteint le stade de la rédaction et de la négociation d'accords, il n'en est jamais résulté un accord de produit à long terme entre producteurs et consommateurs, hormis dans le cas du blé.

29. La Commission a discuté les hypothèses fondamentales sur lesquelles ont reposé les négociations de prix instituées en vue du renouvellement de l'Accord sur le blé. De l'avis d'un délégué, ce serait s'écarter de l'esprit d'accord de ce type que de fonder d'emblée les négociations sur un prix plafond inférieur au prix du marché libre; selon un autre délégué, on ne peut examiner la question qu'en tenant étroitement compte des espoirs des gouvernements en ce qui concerne la situation de l'offre et de la demande du produit considéré pendant la période d'application et les incidences des politiques nationales de prix sur le plan international, ainsi que du sens de l'expression "prix du marché libre" dans les conditions actuelles.

Sucre

30. La Commission a examiné le document CCP 53/14, "Considérations sur le projet d'accord international sur le sucre, préparé par le Secrétariat. Elle a jugé que ce document constituerait une contribution précieuse à l'étude du projet d'Accord international sur le sucre, qu'effectuera la Conférence internationale sur le sucre convoquée pour le mois de juillet 1953 par le Secrétaire général des Nations Unies. La Commission a également noté que le Directeur général avait l'intention de transmettre le rapport à ladite Conférence et au Conseil international des sucres. Dans ces conditions, bien que certains membres de la Commission aient exprimé sur le rapport des points de vue qui figurent au compte rendu analytique des débats, la Commission n'a pas essayé de formuler, durant la présente réunion, des conclusions sur les questions que soulève l'étude en question.

II.2. La méthode "produit par produit"

31. A sa seizième session, le Conseil de la FAO a déclaré que son attention avait été attirée sur les discussions auxquelles avait donné lieu, lors de la quatorzième session du Conseil économique et social, le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies sur les mesures propres à assurer la stabilité économique internationale. "Reconnaissant que les débats de l'ECOSOC et les décisions de la Conférence de la FAO n'avaient peut-être pas fait porter l'accent sur les mêmes points, en ce qui concerne les mérites respectifs des deux méthodes d'étude, l'une produit par produit, l'autre sur la base de plusieurs produits", le Conseil avait décidé de demander à la Commission des produits d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa vingt-et-unième réunion.

32. Le document CCP 53/16 n'était pas prêt avant l'ouverture de la session, de sorte qu'en général, les délégués n'ont pas été en mesure d'exprimer une opinion mûrement réfléchie. Toutefois, les membres de la Commission ont estimé qu'étant donné la présentation soignée et le caractère constructif du rapport ainsi que l'extrême importance de la question, il serait utile de présenter des observations préliminaires au Conseil de la FAO. Ces observations peuvent se résumer comme suit:

33. De l'avis de la Commission, aucune différence notable n'a été constatée, au cours des discussions qui se sont déroulées récemment au sein de plusieurs organisations internationales, dans la manière d'envisager la question des mérites respectifs de la méthode "produit par produit" et de la méthode consistant à étudier plusieurs produits à la fois.

34. Plusieurs délégués ont souligné les avantages de la méthode produit par produit. Cette méthode, à leur avis, permet le mieux de résoudre les problèmes techniques très complexes qui se posent pour un même produit et qui, de plus, diffèrent d'un produit à l'autre. A ce propos, on a également mentionné le profit qu'il y a, en matière d'action intergouvernementale, à s'en tenir à des solutions simples, directes et claires et à s'assurer le soutien et la participation des industries intéressées; de l'avis d'au moins deux délégués, la méthode produit par produit est celle qui permettra le mieux d'atteindre pareils résultats.

35. Selon certains autres délégués, les méthodes consistant à procéder l'une produit par produit, l'autre sur la base de plusieurs produits sont, en un certain sens, à considérer comme complémentaires. L'un d'eux a soutenu qu'au nombre de ses objectifs principaux, la Commission devrait faire figurer la tâche difficile de concilier ces deux formules. Dans son ensemble, la Commission a estimé que la contradiction flagrante qui existe entre l'existence d'un accord théorique sur les principes généraux et l'absence d'accords internationaux indique qu'il faudrait reconsidérer le fond du problème et explorer plus attentivement les difficultés.

36. Au cours de débats, on a fait observer que les techniques de réglementation internationale sont en constante évolution, qu'il s'agit de problèmes vivants et permanents et qu'il est nécessaire de refondre les principes généraux en fonction de circonstances modifiées. Les principes généraux en matière de consultations intergouvernementales concernant les produits ont été fondés sur les dispositions du chapitre VI de la Charte de La Havane, mais un délégué a fait remarquer que, si ces principes étaient énoncés aujourd'hui, ils pourraient comporter des accents quelque peu différents.

37. La Commission a également noté avec un vif intérêt les cinq recommandations principales, qui sont formulées dans la section I.B.4 du document CCP 53/16 afin de faciliter la conclusion d'accords internationaux.

38. Un des délégués a souligné l'importance qu'il y avait à ce que les pays aient pleine conscience de leurs responsabilités, ainsi que la nécessité éventuelle de retoucher les politiques nationales, si l'on voulait assurer le succès des consultations intergouvernementales en matière de produits. Les débats ont également fait ressortir les difficultés particulières rencontrées dans la négociation de niveaux de prix déterminés. Les efforts de coopération internationale que l'on a faits pour contrôler l'offre et la demande sans agir directement sur les prix, ont donné certains résultats encourageants. Il a été reconnu que, jusqu'à présent, les organismes du type CICA et CIMP n'ont été efficaces qu'en période de pénurie et qu'ils le seraient probablement moins en période de surabondance relative; néanmoins, certains délégués ont estimé qu'il convenait d'étudier les possibilités d'élargir l'application de techniques de réglementation internationale de ce type, plus souples et adaptées à l'évolution des besoins économiques.

II.3. Mesures à prendre concernant le document CCP 53/16

39. La Commission a estimé que les données du document CCP 53/16 devraient faire l'objet de nouveaux examens à l'échelon international et a recommandé que ce document soit mis au nombre de ceux qui seront distribués à la Conférence. Elle a estimé qu'il y aurait également intérêt à la transmettre au Groupe d'experts, que le Secrétaire général des Nations Unies a été prié de créer en 1953, avec mission de préparer un rapport demandé par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution No 623 (VII) concernant des problèmes connexes. En conséquence, la Commission a adopté la résolution ci-après:

RESOLUTION No 2 : ETUDE DES POLITIQUES ET ENTENTES INTERGOUVERNEMENTALES
CONCERNANT LES PRODUITS

LA COMMISSION

CONSIDERANT que la première partie du document CCP 53/16 présente de manière excellente un problème important;

NOTANT qu'un Groupe d'experts, que doit désigner le Secrétaire général des Nations Unies pour donner suite à la résolution No 623 (VII) de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'occupera de problèmes connexes dans le cadre du mandat qui lui est fixé par ladite résolution;

RECOMMANDE que le Directeur général transmette au Secrétaire général des Nations Unies la première partie du document CCP 53/16, pour qu'elle soit portée à l'attention du Groupe d'experts qui sera constitué en conformité du paragraphe 9 de la résolution No 623 (VII) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

III. RAPPORTS SUR CERTAINES QUESTIONS.

III.1. Rapport de la réunion de Bangkok sur le riz

40. La Commission était saisie du rapport de la Réunion spéciale sur le riz qui s'est tenue à Bangkok en janvier 1953 (CCP 53/3).

41. La Commission s'est félicitée du caractère complet de ce rapport, qui traite de nombreux aspects économiques du problème capital que pose le riz et contient des recommandations sur la plupart d'entre eux. La mise en oeuvre de ces recommandations par les gouvernements devrait permettre d'améliorer sensiblement la production et la commercialisation du riz. La Commission a souligné à nouveau l'importance primordiale d'accroître les disponibilités de riz et elle a estimé que la FAO devrait accorder une haute priorité, dans le cadre tant du Programme ordinaire que de l'assistance technique, aux efforts de nature à provoquer ces résultats.

42. La Commission a proposé que la question de la mise en oeuvre des recommandations formulées à Bangkok fasse l'objet d'un double examen. Le premier examen s'effectuerait à la septième session de la Conférence et, à cet effet, la Commission a recommandé que les Etats Membres mettent leurs délégués en mesure de fournir à la Conférence les informations qui seront alors disponibles concernant les mesures que les gouvernements auraient prises ou projetées afin de mettre en oeuvre les recommandations précitées. Ensuite, un examen plus approfondi de ces mesures devrait être entrepris lors de la prochaine réunion de la Commission internationale du riz, en automne 1954.

III.2. Travaux et conclusions sur les problèmes de l'utilisation du lait

43. A sa dernière réunion, la Commission avait demandé qu'il lui soit fourni des renseignements sur les méthodes d'encouragement à la consommation du lait, propres à assurer une meilleure utilisation des solides du lait et à freiner le recul de la production laitière. En conséquence, le Secrétariat avait présenté à la Commission deux études intitulées l'une "Méthodes d'encouragement à la consommation du lait" (CCP 53/8), l'autre "Note sur les activités des organisations internationales en matière de lait" (CCP 53/18).

44. La Commission a estimé que ce document était un utile exposé des principales méthodes appliquées pour stimuler la consommation du lait et qu'il devrait être porté à l'attention des Etats Membres. Jugeant qu'il serait encore plus profitable d'aborder le problème sur le plan régional que de lui consacrer des études de portée mondiale, la Commission a proposé de transmettre également ce document aux réunions régionales préparatoires, qui pourraient recommander que des consultations entre experts soient organisées au niveau régional, afin de recueillir des avis en la matière. Les conclusions du document figurent à l'annexe A.

45. Le document CCP 53/18 signale certains des principaux aspects d'une réunion inter-institutions organisée par la FAO à Paris, en mai, et à laquelle ont participé six organisations internationales. La Commission a reconnu qu'on devrait coordonner plus étroitement les efforts des organisations ou institutions travaillant dans ce domaine ainsi que les résultats acquis, et elle a recommandé de poursuivre des consultations de ce type à l'échelon des Secrétariats.

46. La Commission a demandé au Secrétariat de continuer son étude sur l'utilisation des solides du lait en vue de rechercher le moyen d'en améliorer l'utilisation pour l'alimentation humaine. Quelques délégués et observateurs s'intéressant particulièrement à la question du lait se sont entretenus avec les membres du Secrétariat, au sujet des problèmes qui se posent à eux au cours de leurs travaux dans ce domaine.

III.3. Matières grasses

47. La Commission a pris note avec satisfaction du document CCP 53/10 préparé à sa demande.

III.4. Résultats de l'étude sur le cacao

48. La Commission a pris note des renseignements présentés par le Secrétariat sur les perspectives du cacao, dans le document CCP 53/7. Ce rapport, établi d'après une enquête effectuée pour répondre à la demande qu'avait formulée la Commission à sa réunion de juin 1952, montre que si la production augmentera probablement dans certains pays, rien n'indique, par contre, que la production mondiale dans son ensemble doive s'accroître substantiellement d'ici quelques années. La Commission a estimé que les renseignements présentés sur les perspectives de production et de consommation offraient de l'intérêt pour les pays tant producteurs que consommateurs, mais il ne lui a pas semblé qu'il serait utile d'organiser, à ce stade, une réunion internationale spéciale qui s'occuperait des problèmes de production et de commercialisation.

III.5. Fruits

49. La Commission était saisie d'une étude sur le commerce des fruits, préparée par le Secrétariat (CCP 53/9); elle a noté que, si la production des principales espèces de fruits avait augmenté durant l'après-guerre, les échanges mondiaux avaient diminué par rapport à l'avant-guerre. On est fondé à redouter des excédents dans les pays exportateurs d'agrumes, si l'Europe occidentale ne parvient pas à absorber une production en augmentation rapide. La Commission a noté que la structure du commerce de fruits s'était beaucoup modifiée par suite des restrictions commerciales décidées pour des raisons de balance des paiements et par suite d'autres formes d'intervention gouvernementale, y compris les subventions.

50. Eu égard à l'opportunité de développer la production et la consommation de fruits et de légumes dans les pays mal approvisionnés en denrées alimentaires, la Commission a estimé que les réunions régionales qui auront lieu

prochainement pourraient accorder une attention spéciale au problème, notamment en Asie et en Amérique latine.

III.6. Examen de la situation mondiale de la soie

51. La Commission a examiné la situation et les perspectives mondiales de la soie, en s'appuyant sur un rapport (CCP 53/11) préparé à sa demande par le Secrétariat; elle a noté d'importants changements de structure qui se sont produits dans ce secteur depuis un quart de siècle en conséquence du développement des fibres artificielles, notamment la rayonne et le nylon. La Commission a relevé le fait que, si la soie a fortement reculé, spécialement dans le secteur des bas et chaussettes, les tissus de soie pourront peut-être trouver un marché plus large à mesure que s'améliorent les niveaux de vie, en particulier si l'on entreprend des campagnes de mode et si l'on relève la qualité. La Commission a recommandé que le Secrétariat continue à suivre la situation de la soie, dans le cadre de l'étude des fibres en général.

III.7. Réunions régionales préparatoires

52. Lecture a été donnée d'un rapport du Secrétariat sur l'ordre du jour et la documentation des réunions régionales préparatoires à la Conférence, qui se tiendront d'ici peu au Proche-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique latine. La Commission a reconnu que ces réunions étudieraient des aspects importants de la situation des produits et pourraient formuler des conclusions particulièrement intéressantes pour elle, en ce qui concerne l'étude de la situation mondiale des produits dont elle est chargée.

IV. ORDRE DU JOUR, DATE ET DUREE DE LA PROCHAINE REUNION

53. La Commission a décidé de tenir sa vingt-deuxième réunion peu de temps avant la septième session de la Conférence, pour examiner les questions suivantes:

- 1) Travaux de la Commission des Produits -
 - a) Rapport sur les activités de la Commission depuis la dernière session de la Conférence;
 - b) Fonctions de la Commission;
 - c) Fréquence des réunions, du point de vue de l'efficacité des travaux, d'une part, et des services requis du Secrétariat pour la préparation desdites réunions, d'autre part.
- 2) Principales modifications de la situation mondiale des produits depuis la réunion de juin 1953;
- 3) Résultats des consultations intergouvernementales consacrées aux problèmes de produits depuis la même date.

54. La Commission a également envisagé les services qu'elle serait en mesure de rendre à la Conférence en se livrant à une évaluation préliminaire de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, sur la base de la documentation soumise par le Secrétariat à la Conférence. La Commission a observé qu'il appartenait au Conseil de décider de la meilleure manière de préparer les débats de la Conférence. La Commission est convenue que si le Conseil lui demandait d'entreprendre une telle évaluation, elle devrait ajouter le point suivant à l'ordre du jour de sa prochaine réunion:

- 5) Evaluation de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

55. La Commission a jugé que la date et la durée de sa prochaine réunion devraient être arrêtées par le Directeur général, compte tenu des décisions qu'aura prises le Conseil en ce qui concerne la préparation de la septième session de la Conférence.

ANNEXE A

Conclusions principales de la Note CCP 53/8

Bien que les méthodes appliquées pour stimuler la consommation du lait diffèrent, de pays à pays, avec les conditions économiques et sociales, elles procèdent de principes généraux identiques, à savoir:

- (a) faire connaître au public le coût relativement bas et la valeur nutritive élevée du lait;
- (b) fournir un lait de haute qualité, tant au point de vue sanitaire que nutritif;
- (c) fournir le type de lait le plus approprié aux conditions de chaque pays;
- (d) assurer une distribution efficace et peu coûteuse pour les consommateurs;
- (e) maintenir le prix du lait à la consommation aussi bas que possible en augmentant l'efficacité de la production, du traitement et de la distribution; et, le cas échéant, à l'aide de subventions, etc., organiser des programmes d'alimentation scolaire et autres dans le cadre d'une politique sociale en faveur des groupes physiologiquement prioritaires;
- (f) s'assurer que les disponibilités en lait destiné à être consommé à l'état liquide sont suffisantes durant toute l'année;
- (g) mettre au point des programmes nationaux de production et de consommation de lait en faisant appel aux ressources et aux connaissances des organisations internationales;
- (h) encourager de nouveaux débouchés pour le lait entier.

ANNEXE B

LISTE DES ETATS ET DES ORGANISATIONS AYANT PRIS PART A LA VINGT-ET-UNIEME

REUNION DE LA COMMISSION DES PRODUITS DE LA FAO

Etats Membres de la
Commission des Produits

Etats ayant envoyé
des observateurs (suite)

Etats ayant envoyé
des observateurs (suite)

Argentine

Costa Rica

Union Sud-Africaine

Australie

Danemark

Suisse

Belgique

Rép. dominicaine

Uruguay

Birmanie

Equateur

Organisations ayant en-
voyé des observateurs

Canada

Finlande

Cuba

Allemagne

Accord général sur les
tarifs douaniers et le
commerce

Egypte

Grèce

Fédération internationale
des producteurs agricoles

France

Saint-Siège

Inde

Indonésie

Bureau international du
Travail

Japon

Irak

Suède

Irlande

Fédération internationale
de la laine

Royaume-Uni

Italie

Organisation européenne
de coopération économique

Etats-Unis

Corée

Yougoslavie

Pays-Bas

Etats ayant envoyé
des observateurs

Nicaragua

Brésil

Pérou

Ceylan

Philippines

Chili

Portugal

Colombie

Arabie saoudite

Espagne